

La lettre hebdomadaire d'informations juridiques de la Délégation des Barreaux de France

Pour plus d'informations : [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)

n°648

Du 5 au 11 octobre 2012

## Sommaire

[Concurrence](#)

[Droits fondamentaux](#)

[Economie/Finances](#)

[Fiscalité](#)

[Institutions](#)

[Profession](#)

[Santé](#)

## ENTRETIENS EUROPEENS - 26 OCTOBRE 2012

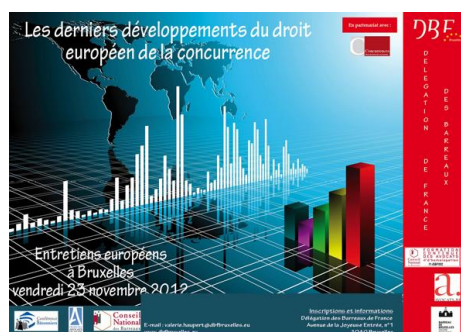


### LE DROIT EUROPÉEN DE L'IMMIGRATION ET DE L'ASILE VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

Programme complet : cliquer [ICI](#)

Pour vous inscrire : [valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu) ou bien directement sur le site Internet de la Délégation des Barreaux de France : <http://www.dbfbruxelles.eu/inscription.htm>

## ENTRETIENS EUROPÉENS - VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012



### LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DU DROIT EUROPÉEN DE LA CONCURRENCE

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)

Pour vous inscrire : [valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu) ou bien directement sur le site Internet de la Délégation des Barreaux de France : <http://www.dbfbruxelles.eu/inscription.htm>

[Appels d'offres](#)

[Offre de stage PPI](#)

[Publications](#)

[Manifestations](#)

## **ENQUETE DE SATISFACTION – L'EUROPE EN BREF**

**La Délégation des Barreaux de France souhaite obtenir votre avis  
sur L'Europe en Bref !**

**En quelques clics seulement, aidez-nous à mieux répondre à vos attentes.  
Pour répondre au questionnaire : cliquer [ICI](#)**

### **CONCURRENCE**

#### **Aide d'Etat / Secteur maritime / SNCM et CMN / Invitation à présenter des observations (5 octobre)**

La Commission européenne a publié au Journal officiel de l'Union européenne, le 5 octobre dernier, une [invitation](#) à présenter des observations dans le cadre de la procédure formelle d'examen ouverte afin de déterminer si les compensations reçues par la Société Nationale Corse-Méditerranée (SNCM) et la Compagnie Maritime de Navigation (CMN) pour la desserte des lignes maritimes entre la Corse et Marseille sont conformes aux règles de l'Union européenne en matière d'aides d'Etat. Les parties intéressées peuvent présenter leurs observations, avant le 5 novembre 2012, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe Aides d'Etat, B-1049, Bruxelles, ou par télécopie au 00 32 229 641 04 (cf. *L'Europe en Bref* n°638). (AB)

[Haut de page](#)

### **DROITS FONDAMENTAUX**

#### **Agence des droits fondamentaux / Protection des données personnelles / Avis (9 octobre)**

L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a publié, le 9 octobre dernier, un [avis](#) (disponible uniquement en anglais) sur la proposition de réforme des règles européennes de protection des données personnelles qui se compose d'une [proposition de règlement](#) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données) et d'une [proposition de directive](#) relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les autorités compétentes à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière ou d'exécution de sanctions pénales, et à la libre circulation de ces données. De manière générale, la FRA considère les nouvelles règles comme un moyen opportun et nécessaire de relever les défis induits par les mutations technologiques. En outre, celle-ci étudie la nécessité de trouver un équilibre entre le droit à la protection des données à caractère personnel et d'autres droits garantis par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et analyse plus précisément la protection de certaines catégories de données, telles que les données sensibles. Enfin, la FRA examine la capacité des garanties, envisagées dans la nouvelle réforme, à assurer à chacun un accès efficace à la justice dans le domaine de la protection des données. (AB)

[Haut de page](#)

### **ECONOMIE / FINANCES**

#### **Agence de notation de crédit / Etats-Unis d'Amérique / Australie / Cadre juridique et surveillance / Reconnaissance / Décisions d'exécution (5 octobre)**

La [décision d'exécution 2012/267/UE](#) sur la reconnaissance du cadre juridique et du dispositif de surveillance de l'Australie comme étant équivalents aux exigences du règlement 1060/2009/CE du Parlement européen et du Conseil sur les agences de notation de crédit et la [décision d'exécution 2012/268/UE](#) sur la reconnaissance du cadre juridique et du dispositif de surveillance des Etats-Unis d'Amérique comme étant équivalents aux exigences du règlement 1060/2009/CE du Parlement européen et du Conseil sur les agences de notation de crédit ont été publiées, le 9 octobre dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Les agences de notation de crédit de ces deux pays pourront donc adresser des demandes de certification dans l'Union européenne. (AB)

#### **Etablissements financiers non bancaires / Redressement et résolution des défaillances / Consultation publique (5 octobre)**

La Commission européenne a lancé, le 5 octobre dernier, une [consultation publique](#) (disponible uniquement en anglais) qui vise à recueillir les avis des parties prenantes sur la possibilité d'instaurer un cadre pour le redressement des établissements financiers non bancaires et pour la résolution de leurs défaillances. Dans le prolongement de la [proposition de directive](#) établissant un cadre pour le redressement et la résolution des défaillances d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement et modifiant les directives 77/91/CEE et 82/891/CE du Conseil ainsi que les directives 2001/24/CE, 2002/47/CE, 2004/25/CE,

2005/56/CE, 2007/36/CE et 2011/35/UE et le règlement 1093/2010/UE, présentée le 6 juin dernier, la Commission souhaite, par cette consultation, identifier les éventuelles mesures extraordinaires à adopter en la matière, afin de garantir la stabilité financière et de protéger les contribuables en cas de faillite de ces institutions. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 28 décembre 2012. (JBL)

### **Vente à découvert / Règlements délégués / Publication (9 octobre)**

Le [règlement délégué 918/2012/UE](#) complétant le règlement 236/2012/UE sur la vente à découvert et certains aspects des contrats d'échange sur risque de crédit, en ce qui concerne les définitions, le calcul des positions courtes nettes, les contrats d'échange sur défaut souverain couverts, les seuils de notification, les seuils de liquidité pour la suspension de restrictions, les baisses de valeur significatives d'instruments financiers et les événements défavorables et le [règlement délégué 919/2012/UE](#) complétant le règlement 236/2012/UE sur la vente à découvert et certains aspects des contrats d'échange sur risque de crédit par des normes techniques de réglementation spécifiant la méthode de calcul de la baisse de valeur d'actions liquides et d'autres instruments financiers, ont été publiés, le 9 octobre dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Ces deux textes visent à définir certaines règles techniques afin d'assurer la mise en œuvre du [règlement 236/2012/UE](#) sur la vente à découvert et certains aspects des contrats d'échange sur risque de crédit. Ces règlements délégués s'appliquent à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012. (JBL)

[Haut de page](#)

## **FISCALITE**

### **TVA / Taux réduits / Réexamen de la législation / Consultation publique (8 octobre)**

La Commission européenne a lancé, le 8 octobre dernier, une [consultation publique](#) qui vise à recueillir les avis des parties intéressées sur certains taux réduits de TVA. Cette consultation s'inscrit dans le cadre plus large des travaux visant à réformer en profondeur le système de TVA de l'Union européenne afin de le rendre plus simple et plus efficace. La Commission a adopté, le 6 décembre 2011, une [communication](#) sur l'avenir de la TVA qui énonce les caractéristiques fondamentales du nouveau régime de TVA. Dans la présente consultation, il est, notamment, demandé aux parties prenantes si les taux réduits en vigueur entraînent des distorsions de concurrence au sein du Marché unique et si certains taux réduits de TVA ne vont pas aujourd'hui à l'encontre des objectifs stratégiques de l'Union européenne. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 4 janvier 2013, en répondant à un questionnaire en ligne. (AB) [Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

## **INSTITUTIONS**

### **Cour de justice de l'Union européenne / Election du Président, du Vice-Président et des Présidents de chambres (9 octobre)**

A la suite du renouvellement partiel des membres de la Cour de justice de l'Union européenne, Vassilios Skouris a été reconduit dans ses fonctions de Président de la Cour pour la période du 9 octobre 2012 au 6 octobre 2015. Koen Lenaerts a été élu Vice-Président de la Cour pour la période du 9 octobre 2012 au 6 octobre 2015. La fonction de Vice-Président a été instituée par les modifications récentes du statut de la Cour de justice de l'Union européenne. Il a pour tâche de seconder le Président dans l'exercice de ses fonctions et de le remplacer en cas d'empêchement de ce dernier ou de vacance de son poste. Antonio Tizzano, Rosario Silva de Lapuerta, Marko Ilešič, Lars Bay Larsen et M. Thomas von Danwitz ont été élus Présidents de chambre pour une période de trois ans. (CC) [Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

## **PROFESSION**

### **Blanchiment de capitaux / Audience de chambre dans l'affaire Michaud / CEDH / Retransmission sur Internet (2 octobre)**

Le 2 octobre dernier, s'est tenue, devant la cinquième chambre de la Cour européenne des droits de l'homme, une audience de chambre dans l'affaire *Michaud c. France* ([requête n°12323/11](#)). Cette affaire concerne l'obligation de déclaration de soupçons faite aux avocats dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux. La [retransmission vidéo](#) de cette audience est disponible sur le site de la Cour. (FC) [Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

## Organes humains destinés à la transplantation / Echanges entre Etats membres / Règles de procédure / Directive d'exécution / Publication (10 octobre)

La [directive d'exécution 2012/25/UE](#) établissant des procédures d'information pour l'échange, entre Etats membres, d'organes humains destinés à la transplantation a été publiée, le 10 octobre dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Elle crée un ensemble de règles de procédure uniformes concernant la transmission d'informations relatives à la caractérisation des organes et des donneurs, la traçabilité des organes et la notification des incidents et réactions indésirables graves, dans le cadre des échanges d'organes humains destinés à la transplantation au sein de l'Union européenne. Elle entrera en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au Journal officiel de l'Union européenne. Les Etats membres sont tenus de prendre les dispositions législatives, réglementaires et administratives nécessaires pour se conformer à celle-ci avant le 10 avril 2014. (AGH)

[Haut de page](#)



# Les appels d'offres

## SELECTION DE LA DBF

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

## FRANCE

### Conseil général du Cantal / Services de conseils juridiques (5 octobre)

Le Conseil général du Cantal a publié, le 5 octobre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 192-316131, JOUE S192 du 5 octobre 2012*). Le marché porte sur la fourniture de prestation de services et d'assistance juridiques, financière et technique en vue d'une création de contrat de partenariat pour la restructuration du collège Jules Ferry à Aurillac. La durée du marché est de 4 ans à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **20 novembre 2012 à 17h30**. (JBL)

### EPA Euroméditerranée / Services de conseils et de représentation juridiques (9 octobre)

L'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Euroméditerranée a publié, le 9 octobre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 194-319388, JOUE S194 du 9 octobre 2012*). Le marché porte sur la fourniture de prestation de services de représentation, d'assistance et de conseils en matière de préemption, d'expropriation, d'éviction commerciale et de contentieux administratifs. La durée du marché est de 4 ans à compter de la date d'attribution du marché. Le marché est réservé à la profession d'avocat. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **15 novembre 2012 à 12h**. (JBL)

### SEDD / Services de conseils et de représentation juridiques (10 octobre)

La Société d'équipement du Département du Doubs (SEDD) a publié, le 10 octobre dernier, un [avis de marché](#) ayant, notamment, pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 195-321229, JOUE S195 du 10 octobre 2012*). Le marché porte à la fois sur la réalisation de missions d'expertise, notamment en droit commercial, fiscal et social, la fourniture de prestation de services de représentation en justice en matière contentieuse et d'assistance dans le cadre de l'adhésion de la SEDD à un réseau professionnel. Le marché est divisé en deux lots intitulés respectivement « Prestations de service, appui, conseil sur demandes » et « Adhésion à un réseau professionnel ». La durée du marché est

de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **21 novembre 2012 à 11h**. (JBL)

## **ETATS MEMBRES DE L'UE (HORS FRANCE)**

### **Espagne / Ayuntamiento de Madrid. Área de Gobierno de Urbanismo y Vivienda / Services de conseils juridiques (11 octobre)**

Ayuntamiento de Madrid. Área de Gobierno de Urbanismo y Vivienda a publié, le 11 octobre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 196-322496, JOUE S196 du 11 octobre 2012*). La date limite de réception est fixée au **23 octobre 2012**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en espagnol](#). (JBL)

### **Irlande / Environmental Protection Agency / Services juridiques (11 octobre)**

L'Environmental Protection Agency a publié, le 11 octobre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 196-322624, JOUE S196 du 11 octobre 2012*). La date limite de réception est fixée au **31 octobre 2012 à 15h30**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (JBL)

### **Norvège / Forsvarets logistikkorganisasjon / Services juridiques (11 octobre)**

Forsvarets logistikkorganisasjon a publié, le 11 octobre dernier, un [avis de marché](#) ayant, notamment, pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 196-322736, JOUE S196 du 11 octobre 2012*). La date limite de réception est fixée au **26 novembre 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (JBL)

### **Pologne / Centrum Systemów Informacyjnych Ochrony Zdrowia / Services de conseils juridiques (10 octobre)**

Centrum Systemów Informacyjnych Ochrony Zdrowia a publié, le 10 octobre dernier, un [avis de marché](#) ayant, notamment, pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 195-321315, JOUE S195 du 10 octobre 2012*). La date limite de réception est fixée au **16 novembre 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (JBL)

[Haut de page](#)



## **Offre de stage PPI**

### **Offre de stage PPI / 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre 2013 / Droit de l'Union européenne**

La Délégation des Barreaux de France propose une offre de stage PPI pour le 1<sup>er</sup> semestre 2013 (2 janvier 2013 - 30 juin 2013) ou le 2<sup>e</sup> semestre 2013 (1<sup>er</sup> juillet 2013 - 31 décembre 2013). Titulaire d'un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle en droit de l'Union européenne et ayant été admis à l'école d'avocat (CRFPA), le candidat doit disposer de solides connaissances sur les fondamentaux du droit de l'Union européenne et savoir travailler en équipe sur des thèmes variés. [Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

# Publications



**L'Observateur de Bruxelles**  
 Revue trimestrielle d'information  
 en droit de l'Union européenne  
 vous permettra de vous tenir informé des  
 derniers développements essentiels en la  
 matière.

**Notre dernière édition :**  
**Dossier spécial :**  
**« Les réformes des systèmes judiciaires  
 nationaux engendrées par la crise :  
 Quelles influences sur l'indépendance de  
 la profession d'avocat en Europe ? »**

[Bulletin d'abonnement à l'Observateur de Bruxelles](#)

Actes de colloque « L'Europe et les droits de l'homme du vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011  
 Cliquer sur l'image pour les visualiser



Conseil  
National  
des Barreaux



DBF  
Délégation des Barreaux de France



L'EUROPE  
ET  
LES DROITS DE L'HOMME  
Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011 à Bruxelles

**Comment utiliser ce document :**

**Pour ouvrir le document :**

- cliquer sur la page de couverture

**Pour se déplacer dans le document :**

- cliquer sur les titres des articles
- cliquer sur les flèches « bleu foncé » pour avancer ou reculer dans le document ou tourner les pages comme un livre
- cliquer sur la flèche « bleu clair » pour revenir au sommaire

ACTES DE COLLOQUE

[Haut de page](#)

## AUTRES MANIFESTATIONS

 <p>Association Européenne des Avocats European Association of Lawyers</p>  <p><b>EAL's 2012 annual congress</b></p> <p>October 25th, 26th and 27th 2012 BERLIN / GERMANY</p>  <p>The European Commission's proposal for an optional Common European Sales Law</p> <p>Amendments to the European Insolvency Regulation &amp; State Insolvency</p>  <p>Under the patronage of and with an introduction from Viviane Reding, Vice-President of the European Commission responsible for Justice, Fundamental Rights and Citizenship.</p>  <p>Information &amp; Registration <a href="http://www.aea-eal.eu">www.aea-eal.eu</a></p> <p>Location The Westin Grand Hotel, Friedrichstrasse 158-164, 10117 Berlin</p> <p><small>AEA - EAL ASSOCIATION INTERNATIONALE - www.aea-eal.eu - Avenue Louise 137, Box 9 - B 1050 BRUXELLES Page 1</small></p>	<p><b>Association Européenne des Avocats European Association of Lawyers</b></p> <p><b>EAL's 2012 annual congress</b></p> <p><b>October 25th, 26th and 27th 2012 BERLIN / GERMANY</b></p> <p><b>Programme en ligne : cliquer <a href="#">ICI</a></b></p> <p><b>REGISTRATION FORM</b> Please return by Fax: + 32 2 640 77 79 Or Email: <a href="mailto:aea-eal@hoffmann-partners.com">aea-eal@hoffmann-partners.com</a></p>
--	--

 <p><b>3èmes Journées Européennes d'Informatique Juridique</b></p> <p><b>21 novembre : Salon des sponsors</b> Cabinet Gide 22 cours Albert 1er, Paris 8ème</p> <p><b>22 et 23 novembre Colloque E-Justice, Droit et Justice en réseaux dans l'UE</b> Maison du Barreau 2/4 rue de Harlay, Paris 1er</p>	<p><b>Sponsors officiels</b></p>       <p><b>Sponsors</b></p>         	<p>L'ADIJ et Juriconnexion, avec le soutien du Barreau de Paris et de plusieurs autres associations françaises et étrangères, organisent les 3èmes Journées Européennes d'Informatique Juridique au <b>Cabinet Gide le 21 novembre</b> (15-18h salon des sponsors) et à la <b>Maison du Barreau le 22 et 23 novembre</b> (9h - 17h Colloque).</p> <p><b>Entrée gratuite / inscription obligatoire.</b></p> <p>Programme, inscriptions et autres informations sur <a href="http://www.legalaccess.eu">http://www.legalaccess.eu</a></p>
--	---	--



ACADEMIC YEAR 2012 / 2013  
AT THE UNIVERSITY OF BRUSSELS

**CERTIFICATE IN  
EUROPEAN LAW ON  
IMMIGRATION AND ASYLUM**

7<sup>TH</sup> EDITION

ORGANIZED BY

THE ACADEMIC NETWORK FOR LEGAL STUDIES  
ON IMMIGRATION AND ASYLUM IN EUROPE

A Network founded with the support  
of the Odysseus Programme of the European Commission  
and comprising academics of the following institutions:

Université Libre de Bruxelles (B), Université catholique de Louvain (B), Universidade Autónoma de Lisboa (P),  
Universidade Nova de Lisboa (P), Universität Salzburg (A), Katholische Universität Nurnberg (D), University of  
Bristol (UK), Universität Konstanz (D), Universitat Complutense (E), Universidad Pontificia Comillas de Madrid  
(E), Università degli Studi di Milano (I), Università di Pavia (I), Université de Bayonne (F), Pape  
Universitäts Asselmann (D), Aarhus Universitet (DK), Umeå Universitet (S), Lund Universitet (S), University of  
Turku (FI), Bilkent University (TR), University of Silesia (PL), Mghelme Fomerto Universitatis (LT),  
Papa Graduate School of Law (LV), University of Ljubljana (SI), Admoneo Inimata (SI), University of Latvia (LV),  
Charles University Praha (CZ), Masaryk University Brno (CZ), University College Cork (IE), University of  
Sofia (BG), Swiss Graduate School of Public Administration (CH), Graduate Institute of International and  
Development Studies (CH)

CONTACT:

Université Libre de Bruxelles – Institute for European Studies  
ODYSSEUS Network  
39 avenue F. D. Roosevelt - CP 172  
1050 Brussels - Belgium  
Tel : 00 32 (0)2 650 49 96 (afternoon) - Fax: 00 32 (0)2 650 25 11  
E-mail: [odysseus@ulb.ac.be](mailto:odysseus@ulb.ac.be) - Website: <http://www.ulb.ac.be/assoc/odysseus>

**ACADEMIC YEAR 2012 / 2013  
AT THE UNIVERSITY OF BRUSSELS  
CERTIFICATE IN EUROPEAN LAW ON  
IMMIGRATION AND ASYLUM**

**7TH EDITION  
ORGANIZED BY  
THE ACADEMIC NETWORK FOR LEGAL  
STUDIES ON IMMIGRATION AND ASYLUM IN  
EUROPE**

Pour plus d'informations : cliquer [ICI](#)

**Contact :**

Université Libre de Bruxelles – Institute for European  
Studies

ODYSSEUS Network

39 avenue F. D. Roosevelt - CP 172

1050 Brussels - Belgium

Tel : 00 32 (0)2 650 49 96 (afternoon) - Fax: 00 32  
(0)2 650 25 11

Email : [odysseus@ulb.ac.be](mailto:odysseus@ulb.ac.be)

Website : <http://www.ulb.ac.be/assoc/odysseus>



**DESUP\* d'Etudes Juridiques et Economiques  
de l'Union européenne**

- **Paris : 21 Janvier - 28 Juin 2013**
- Formation internationale intensive et pluridisciplinaire (300h), impartie en groupe restreint.
- Enseignements répartis en 3 axes : juridique, économique et socio-politique. Professorat de haut niveau.
- Classe multinationale.

\**Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires Professionnalisées* (diplôme d'université de 3<sup>ème</sup> cycle/niveau M2) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Pour les titulaires d'une licenciatura espagnole, double diplôme de Paris 1 et de l'université Complutense de Madrid.

Plus d'informations :  
cursus et contact : CLIQUER [ICI](#)  
[www.chee-mservet.fr](http://www.chee-mservet.fr)

[Haut de page](#)



## Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante :  
[valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu).

« *L'Europe en Bref* » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité du droit de l'Union européenne et national de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein ([bruessel@eu.anwaltverein.de](mailto:bruessel@eu.anwaltverein.de)) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](#) et du Consejo General de la Abogacía española ([bruselas@cga.es](mailto:bruselas@cga.es)).

### Equipe rédactionnelle :

Jean Jacques **FORRER**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles,  
François **CAULET**, Avocat au Barreau de Toulouse,  
Marie **FORGEOIS**, Anaïs **GUILLERME** et Anne-Gabrielle **HAIE**, Juristes,  
Ariane **BAUX**, Camille **COURTET** et Jean-Baptiste **LELANDAIS**, Elèves-avocats.

### Conception :

Valérie **HAUPERT**



© DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N°648 – 11/10/2012  
Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – [dbf@dbfbruxelles.eu](mailto:dbf@dbfbruxelles.eu) – [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)